

## RÈGLEMENT

- La Ville de Maisons-Laffitte organise une exposition collective ouverte à toute forme d'expression artistique : peinture, sculpture, collage, gravure, photographie, vidéo, art digital ou numérique... à la condition qu'il s'agisse d'œuvres originales et récentes.
- Les artistes s'inscrivent à titre individuel. Les agents, galeristes, associations... représentant un ou plusieurs artistes ne peuvent y participer.
- La sélection des œuvres se fait en deux temps : d'abord sur dossier puis, pour les artistes retenus, à la suite d'une présentation devant le jury.
- La première étape concerne l'**envoi d'un dossier** (papier ou numérique) contenant :
  - des visuels montrant jusqu'à 5 de vos œuvres,
  - la fiche de candidature, ci-jointe, dûment remplie.Si vous le souhaitez, vous pouvez également y ajouter une note d'intention présentant votre travail plastique et/ou votre parcours et démarche artistiques.  
La date limite du retour des dossiers est fixée au **lundi 26 septembre 2022**. Le cachet de la poste faisant foi, dans le cas d'un envoi postal.
- Le jury se réunira ensuite le **samedi 15 octobre 2022**, afin d'étudier tous les dossiers. Qu'ils soient présélectionnés ou non, tous les artistes seront tenus informés du résultat, par mail, durant la semaine du 17 octobre 2022.
- Pour les artistes présélectionnés, un second jury se tiendra le **mardi 15 novembre 2022** entre 9h et 12h puis entre 14h et 17h, au Centre Montesquieu (9 avenue Desaix - 78600 Maisons-Laffitte).  
Les artistes qui seraient dans l'impossibilité de se présenter devant le jury le mardi 15 novembre, pourront déposer leurs œuvres au Centre Montesquieu les 10 et 12 novembre aux heures d'ouverture du Centre Montesquieu. En cas d'impossibilité absolue, nous vous remercions de nous contacter.  
Un **chèque d'inscription de 25 €**, libellé à l'ordre de « Régie recettes culturel Maisons-Laffitte », sera à nous remettre obligatoirement le jour du dépôt de vos œuvres. Dans le cas où votre travail ne serait pas retenu, ce chèque vous serait alors rendu.
- Un système d'accrochage, cohérent avec le poids de l'œuvre, doit être obligatoirement prévu par l'artiste.
- Le jury sélectionne une à trois œuvres (maximum) par artiste. Les œuvres non sélectionnées sont reprises par le candidat dans les meilleurs délais.
- Les décisions du jury sont souveraines et ne peuvent être remises en cause.
- Une affiche et trois cartons d'invitation seront remis à tous les artistes exposés, leur présence étant vivement souhaitée lors du vernissage.
- Le vernissage aura lieu le **samedi 19 novembre 2022, à 18h**. À cette occasion, les prix suivants seront remis :
  - Le prix de la Ville est doté d'un chèque de 600 €
  - Le prix du Jury est doté d'un chèque de 200 €
  - Le prix de l'Innovation, récompensant une œuvre numérique, est doté d'un chèque de 200 €
- Pendant toute la durée de la manifestation, la Ville de Maisons-Laffitte assure les œuvres.
- Lors de l'exposition, en cas de vente, un prélèvement de 20 % sur le prix affiché de l'œuvre sera effectué au bénéfice de la Ville. Merci de prendre en compte cette information pour décider vos prix de vente.

# LES INFORMATIONS À RETENIR

Date limite d'envoi du dossier : lundi 26 septembre 2022.

## LA SÉLECTION :

### **Pour les artistes présélectionnés pour le second jury :**

Jury : mardi 15 novembre 2022, entre 9h et 12h puis entre 14h et 17h, au Centre Montesquieu.  
Si impossibilité de venir à cette date, dépôt des œuvres au Centre Montesquieu le jeudi 10 novembre, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, et le samedi 12 novembre de 8h30 à 12h30.

#### • **Pour les artistes non-retenus :**

Retrait des œuvres : à l'issue du passage devant le jury le mardi 15 novembre, ou le jeudi 17 novembre, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

#### • **Pour les artistes retenus :**

Retrait des œuvres : après la fermeture de l'exposition, le dimanche 11 décembre, entre 18h et 20h, ou le mardi 13 décembre, de 9h à 13h et de 14h à 18h.

## L'EXPOSITION :

Invitée d'honneur : Ghislaine Escande

Vernissage : le samedi 19 novembre 2022, à 18h.

Jours et horaires d'ouverture : du 20 novembre au 11 décembre 2022.

Du mardi au vendredi, de 14h à 17h. Le samedi et le dimanche, de 14h à 18h. Fermé le lundi.

Lieu : Centre Montesquieu, 9 avenue Desaix - 78600 Maisons-Laffitte. Tel : 01 34 93 11 51.

## NOUS CONTACTER :

Ville de Maisons-Laffitte

Service culturel

39, avenue de Longueil

78600 Maisons-Laffitte

01 34 93 12 81

[centre.culturel@maisonslaffitte.fr](mailto:centre.culturel@maisonslaffitte.fr)

## FICHE DE CANDIDATURE

à retourner avec votre dossier  
avant le lundi 26 septembre 2022

Madame  Monsieur

NOM (en majuscules) : .....

Prénom : .....

Nom d'artiste (facultatif) : .....

Adresse complète : .....

CP : ..... Ville : .....

 : ..... Mail : .....

Œuvres*	Titres*	Technique(s) employée(s)	Prix	Dimensions
n°1				
n°2				
n°3				
n°4				
n°5				

\*Merci d'indiquer obligatoirement le chiffre ou le titre de votre œuvre derrière chaque visuel, dans le cas d'un dossier papier, ou dans le nom du fichier, dans le cas d'un envoi numérique.

J'atteste avoir pris connaissance et approuvé le règlement du 14<sup>e</sup> Salon des Arts.

Date :

Signature :

*Les renseignements fournis dans ce formulaire sont nécessaires pour permettre l'organisation du Salon des Arts 2022. Ils font l'objet d'un traitement par la Ville de Maisons-Laffitte. Les informations sont destinées aux agents du service culturel de la Ville. Les données sont conservées jusqu'en novembre 2023. Pour exercer vos droits Informatique et Liberté (droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de limitation), vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la Ville en écrivant à [dpo@maisonslaffitte.fr](mailto:dpo@maisonslaffitte.fr)*